

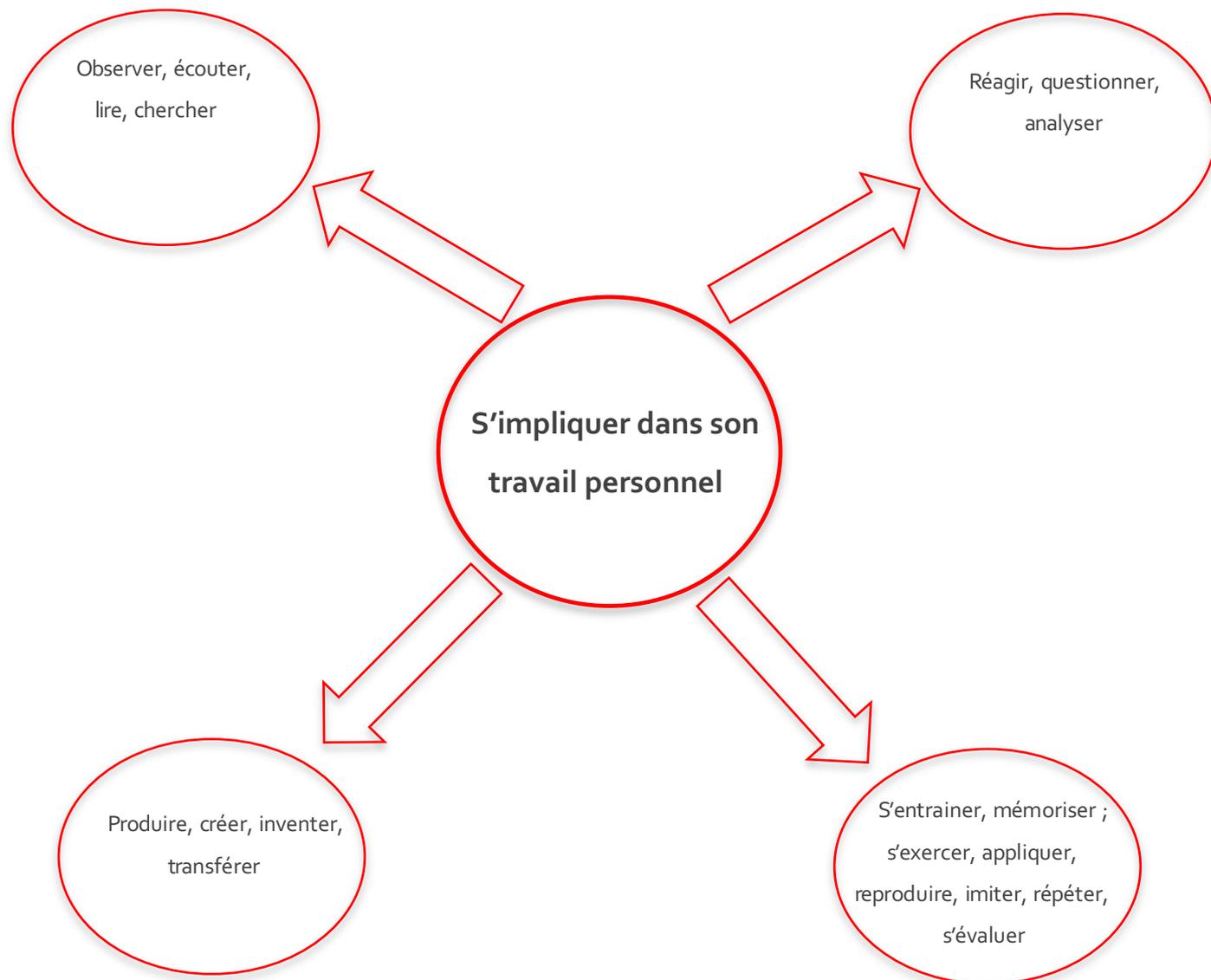
# Devoirs faits

Là!  
C'est de la  
Musique



## Guide de l'accompagnant

Accompagner l'élève vers l'autonomie dans son travail personnel



**Le travail personnel de l'élève dans le cadre du dispositif « devoirs faits » n'est possible que**

lorsque l'élève dispose des ressources nécessaires pour le réaliser :

- **Matériel informatique (tablette ou ordinateur) :** afin de pouvoir accéder aux ressources mises en ligne par l'enseignant (ENT, padlet...);
- **Casque audio :** afin de pouvoir écouter sans déranger les autres ;
- **Support d'éducation musicale (cahier, porte-vues...) :** afin d'accéder aux supports travaillés en classe.

## 1<sup>er</sup> temps : La mise en route (avec l'aide de l'accompagnant)

- Créer un climat favorable au travail : l'élève est calme et concentré. Son espace de travail est organisé.
- S'assurer que les devoirs notés par l'élève sont en accord avec ceux notés dans le cahier de texte de l'ENT. Pour cela, faire lire à l'élève, à voix haute, les devoirs notés dans son cahier de texte tout en comparant avec ceux notés sur l'ENT.
- S'assurer que l'élève a, à sa disposition, tous les supports et éléments nécessaires pour travailler (supports du cours, ordinateur ou tablette, casque).

## 2<sup>nd</sup> temps : Les consignes (avec l'aide de l'accompagnant)

S'assurer de la compréhension des consignes et des attendus du travail

Ce que l'on me demande

Ce que l'on attend de moi

Pour cela :

- Questionner l'élève sur ce qu'il s'est passé durant la dernière séance d'Éducation musicale (ce qu'il a chanté, écouté, ce qu'il a créé, ce sur quoi il s'est questionné...);
- L'amener à faire des liens avec les devoirs donnés (pourquoi doit-il faire ce travail ?);

Pour chacun des devoirs :

- Lire avec lui la consigne afin d'identifier d'éventuels problèmes de compréhension (la consigne a été expliquée à l'élève en classe par l'enseignant mais s'assurer, quand même, de sa compréhension);
- Lorsque le travail est en lien avec un support musical (chant ou écoute), prendre le temps d'écouter au moins une fois l'objet d'étude;
- L'amener à faire des liens avec le contenu de la séquence (tel devoir est demandé car en classe nous avons fait... ou tel devoir est demandé pour amorcer le travail de la séquence suivante sur tel ou tel point...);
- Faire l'état des lieux avec lui de ce qui lui est nécessaire pour effectuer ce travail (*les outils* : support de cours, matériel, *les connaissances* : vocabulaire spécifique, *les compétences* : je dois être capable de ...);
- Évaluer, avec lui, le temps qui lui sera nécessaire pour effectuer cette ou ces tâches (10 minutes, 15 minutes...);

**L'élève est en mesure, à ce stade, de se mettre au travail et effectuer, seul, les tâches demandées. Assurez-vous régulièrement que l'élève répond en tous points à la consigne en lui demandant de vous dire où il en est, ce qu'il a déjà effectué. Vous vérifierez, à la fin du temps imparti, si le travail a été réalisé dans sa totalité. Évidemment, vous restez en appui pour d'éventuelles questions ou demandes d'aide de la part de l'élève pendant tout ce temps.**

# Je suis capable de mémoriser une chanson

Il est nécessaire et souhaitable de créer, avec l'élève, un climat sécurisant et serein.

Tous ces mécanismes de mise au travail, qui auront été identifiés par l'élève et explicités avec lui, seront des techniques acquises que l'élève saura réinvestir.



La voix étant un instrument de musique à part entière, l'objectif est d'amener l'élève à la mobiliser au bénéfice de visées expressives individuelles ou relevant d'un travail collectif. Sa voix chantée est fréquemment sollicitée pour nourrir les apprentissages.

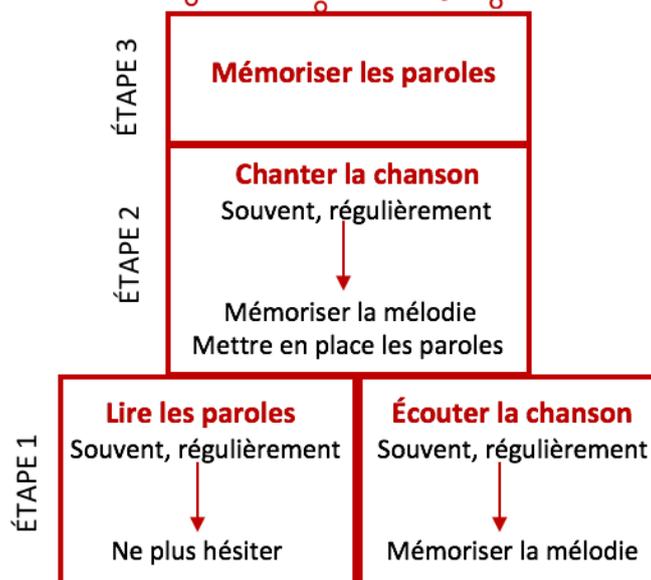
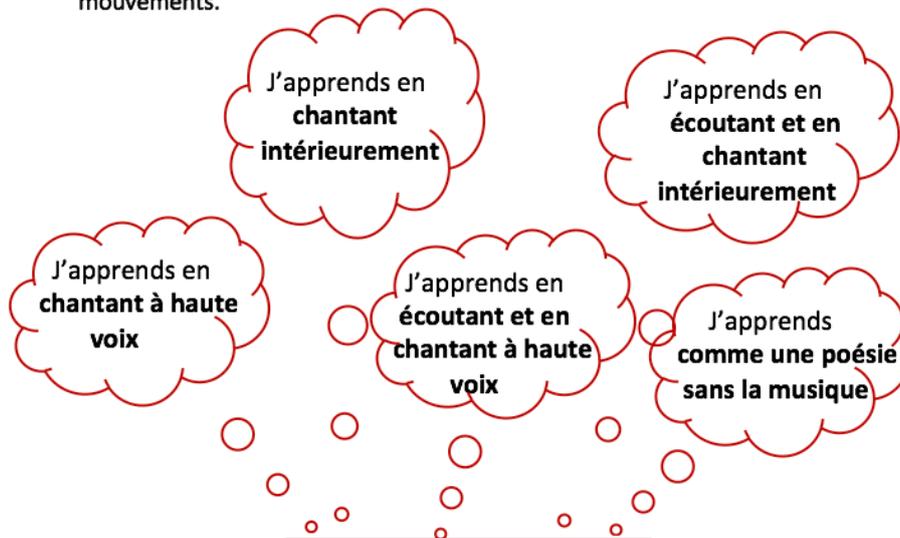
- **La mémoire ne retient que ce qu'elle comprend** : S'assurer de la bonne compréhension du texte.
  - Demander à l'élève de lire silencieusement le texte de la chanson (au moins deux fois) ;
  - Puis l'accompagner dans une lecture à voix haute ;
  - Le questionner sur sa compréhension du texte : le thème
- **La mémoire doit avoir un projet** : S'assurer que l'élève ne va apprendre par cœur que ce qui est demandé par l'enseignant (par exemple : mémoriser seulement 1 couplet et 1 refrain).
- **La mémoire retient des structures** : Pointer avec l'élève des répétitions de mots, de phrases, de sonorités, des rimes. Repérer des mots clés, des reprises de verse, de strophes...

Multiplier les approches de la mémoire (voir fiche méthode 1 donnée à l'élève), trouver l'approche la plus adaptée à l'élève (celle qui lui convient le mieux mais l'amener cependant à diversifier).

# Je suis capable de mémoriser une chanson

## Fiche méthode 1 MÉMORISER UNE CHANSON

**Pourquoi ?** Si je connais les paroles d'une chanson par cœur, je peux capter l'attention des autres par mon regard, je peux interpréter, je suis libre de mes mouvements.



# Je suis capable d'écouter, comparer et commenter des œuvres musicales

Tous ces mécanismes de mise au travail, qui auront été identifiés par l'élève et explicités avec lui, seront des techniques acquises que l'élève saura réinvestir en éducation musicale mais, également, dans d'autres disciplines.

Même si le ou les styles de musique proposés ne sont pas familiers à l'élève et qu'il peut avoir un comportement de rejet, il convient de l'aider à dépasser ce premier ressenti. Par ailleurs, même si l'élève est confronté en permanence, dans son environnement quotidien, à de multiples sollicitations sonores et à des univers musicaux de natures diverses, son écoute est souvent passive, subit. L'activité d'écoute en éducation musicale a pour objectif d'amener l'élève à comprendre, discerner et discriminer les sons puis à les décrire. Il est amené peu à peu à construire une capacité à analyser, comprendre. Cette écoute doit favoriser l'exploration d'univers musicaux diversifiés permettant à l'élève de se construire peu à peu des références culturelles.



## Comment accompagner l'élève si, moi-même, je ne suis pas musicien ?

Le rôle de l'accompagnant n'est pas de « faire à la place de l'élève » mais, plutôt, de l'aider à mener cette activité le mieux possible en :

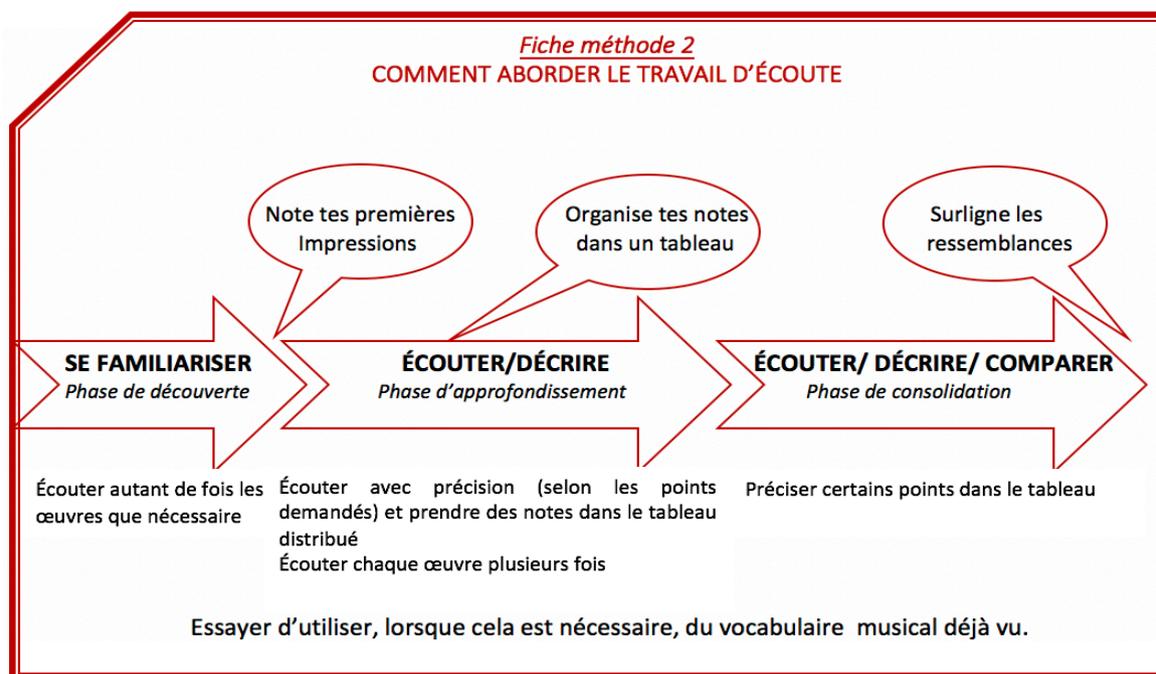
- Mettant en place des conditions propices : calme, sérénité, concentration (ne doit pas être dérangé par d'autres) ;
- Veillant à ce qu'il ait à sa disposition les outils nécessaires pour mener cette activité (casque, ordinateur) ;
- Favorisant le travail individuel plutôt que le travail de groupe au niveau de la phase de familiarisation ;
- Proposant une relecture de la [fiche méthode](#)

## Plusieurs étapes incontournables !

- **Étape de familiarisation (découverte)** avec l'œuvre ou les œuvres : Plusieurs écoutes successives sont indispensables pour cette familiarisation. L'élève écoute les œuvres autant de fois que cela est nécessaire. **Après la 1<sup>er</sup> écoute, l'accompagnant fait noter, à l'élève, sur une feuille son ou ses ressentis (sous la forme de mots, de dessins, de couleurs, d'histoires...).**
- **Étape d'approfondissement** : il s'agit d'une étape difficile pour l'élève car il doit passer de ses émotions à une description précise de ce qu'il entend. Cela fait appel à ses connaissances, notamment dans le domaine du vocabulaire technique. Généralement, des points précis à analyser (cf encadré page 7) sont demandés par l'enseignant et un tableau d'écoute est distribué à l'élève et fait apparaître ces points. L'élève doit compléter ce tableau.  
**L'accompagnant ne doit pas corriger ce qui a été écrit par l'élève ou lui demander de reformuler sauf si l'expression écrite est incorrecte. Cela sera fait en classe par l'enseignant, surtout s'il s'agit d'un travail d'amorce de la séance suivante. Toute réponse est intéressante.**
- **Étape de consolidation** : Cette étape vise la mémorisation de la ou des œuvres et permet à l'élève de compléter le tableau avec plus de précision.

# Je suis capable d'écouter, comparer et commenter des œuvres musicales

Dans le cas d'une comparaison de deux œuvres, aider l'élève à faire apparaître les ressemblances (en fluo) et les différences.



**Points précis qui peuvent être interrogés à l'écoute d'une musique :** le caractère, les instruments (nombre, famille, nom...), les voix (genre, soliste, chœur...), le tempo, le style, l'époque, la structure (le plan).

Ces points n'ont pas vocation à être tous renseignés de façon exhaustive mais constituent des leviers pour trouver les caractéristiques d'une musique qui n'apparaîtraient pas d'emblée à l'élève. Dans le cas d'une comparaison entre plusieurs œuvres, ils permettent de relever plus facilement les ressemblances et différences.

Exemple de tableau pouvant être distribué à l'élève :

	ŒUVRE 1	ŒUVRE 2
COMPARAISON D- ŒUVRES	<u>Ressemblances</u>	
	<u>Différences</u>	

# Je suis capable d'imaginer et de créer dans un contexte de travail de groupe

Il est nécessaire et souhaitable de créer, avec l'élève et le groupe, un climat sécurisant, serein et calme.

L'élève, lors de cette activité, peut être amené à travailler avec d'autres camarades. Le travail de groupe, favorisé par l'enseignant dans sa classe, répond à plusieurs règles que les élèves connaissent et doivent respecter, même en dehors de la classe.

- Mettre en place des conditions propices : calme, sérénité, concentration ;
- Veiller à ce que le groupe ait à sa disposition les outils nécessaires pour mener cette activité ;
- Vérifier, avec eux, le rôle de chacun des membres du groupe (gardien du temps, gestionnaire de la consigne, gestionnaire du silence, secrétaire de séance). Ces rôles auront été éventuellement attribués en classe par l'enseignant

## **Comment accompagner un travail de groupe ?**

Le travail de groupe permet des interactions variées et permet à l'élève de travailler des compétences transversales. Il doit être capable, peu à peu, d'échanger, de partager, d'argumenter et de débattre au sein d'un groupe en respectant la parole de ses pairs. Cependant, plusieurs étapes dans ce travail sont nécessaires :

- **Étape 1** : l'accompagnant invite les élèves à échanger autour du travail de création demandé et de préciser le cahier des charges donné par l'enseignant. Il est important que l'accompagnant distribue la parole et soit à l'écoute de chacun des élèves (5 à 10 minutes) ;
- **Étape 2** : une étape de réflexion individuelle est importante. L'élève réfléchit, s'exprime par écrit, sous la forme qu'il désire (dessin, graphique, notes, schéma...). Cette trace constitue le « bagage » que l'élève transporte avec lui d'étape en étape (5 minutes) ;
- **Étape 3** : retour oral en groupe des réflexions individuelles. Ce travail peut être fait en autonomie avec prise en charge des rôles par les élèves (10 minutes). Mémorisation des échanges par le secrétaire du groupe (sur une feuille dédiée).

**Ces étapes peuvent être répétées jusqu'à la création finale. Rappeler régulièrement aux élèves le cahier des charges (les consignes).**

Les créations peuvent prendre plusieurs formes selon le travail demandé par l'enseignant : créations vocales (les élèves peuvent s'enregistrer au fur et à mesure de la création), créations numériques (avec audacity ou garageband), créations sur support papier (affiche, création de paroles), créations rythmiques...

## Fiche d'auto positionnement de l'élève « Devoirs faits »

L'accompagnant peut donner à chaque élève une fiche d'auto positionnement qu'il garde à la fin de la séance. Chaque élève remplit la fiche régulièrement en inscrivant la date dans la case qui correspond à la réponse. Ce document permettra un échange, sur les difficultés et les progrès au sein du dispositif « devoirs faits », avec l'élève ainsi qu'avec les enseignants.

	Je sais faire	Je sais faire mais j'ai encore quelques difficultés	Je ne sais pas faire
<b><u>Mise au travail</u></b>			
-Rapidement			
-Rapidement, dans le silence			
-Rapidement, dans le silence et concentré			
<b><u>Prise en note des devoirs</u></b>			
-Tous mes devoirs sont notés à la bonne date			
-Tous mes devoirs sont notés à la bonne date et complets			
-Tous mes devoirs sont notés à la bonne date, complets et proprement présentés dans mon agenda.			
<b><u>Lecture des consignes</u></b>			
-lire une consigne			
-lire et comprendre une consigne			
-lire, comprendre une consigne et savoir ce que l'on attend de moi			
<b><u>Travail individuel</u></b>			
-Travailler en autonomie			
-Travailler en autonomie et en respectant le temps fixé			
-Travailler en autonomie et appliquer des méthodes			
-Travailler en autonomie et m'organiser dans le temps			
<b><u>Travail de groupe</u></b>			
-Échanger avec mes camarades en exposant mes idées et en respectant les leurs			
-Respecter l'organisation du groupe, les tâches de chacun et accomplir la mienne			
-Aider un camarade qui a des difficultés			

Document réalisé par Valérie Boubekour  
sous la direction de Nelly Vigne IA-IPR en éducation musicale et chant choral